

# Le Gazette de Châteauneuf-Gontier

## Nouvelles de l'Ouest

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL, PARAISSANT LE DIMANCHE

### PAIX

Que la République était belle... sous l'Empire, dit-on souvent en constatant combien, en réalité, notre Constitution est loin de ressembler à ce qu'avait rêvé nos pères...

Ne pourrait-on dire de même, que la paix était belle... pendant la guerre, ou tout de suite après la guerre, quand on considère les déceptions continuelles qui sont notre lot et qu'on se rappelle les belles promesses d'il y a dix ans...

Au moment même où, à Paris, douze nations viennent de déclarer « guerre à la guerre », au jour même où le pacte Kellogg va décréter la guerre « hors la loi », il nous paraît opportun de jeter un regard en arrière pour considérer comment la dernière guerre a été réglée.

Au moment où on prétend faire régner sur le monde une paix éternelle, il nous semble intéressant de rappeler ce que devait être la paix actuelle, qui fut signée à Versailles en 1919.

Vous vous souvenez des mois qui suivirent l'Armistice. Que la paix nous semblait belle alors ! Elle nous apportait honneur et gloire ; nous ne doutions pas qu'elle dût nous combler, par surcroît, de tous les avantages de la fortune, et les autorités les plus compétentes en matière de finance et d'économie politique nous entretenaient dans cette flatteuse illusion.

Nos parlementaires, dont quelques-uns, il est vrai, firent entendre, non sans courage — des paroles de sagesse, ne nous donnaient dans leurs discours aucune raison de douter des grandes richesses qui allaient nous échoir en partage, du fait des indemnités de guerre, et se préparaient, sur cette plate-forme commode, de faciles réceptions. D'impôts nouveaux, il n'était pas question. Ce fut vraiment, à l'époque, l'âge d'or du contribuable, beaucoup trop beau, du reste, pour pouvoir continuer.

Il faut lire la littérature parlementaire de cette époque. Elle est d'un grand intérêt. Comme un leit-motiv revient cette affirmation : Le Boche paiera... Quand, à la Chambre ou au Sénat, le Gouvernement parlait d'impôts nouveaux pour équilibrer le budget, que la guerre avait rendu si lourd, il se trouvait toujours quelques honorables pour protester et jeter dans la salle le cri fatidique : Le Boche paiera...

En avril 1919, le *Matin* écrivait : « L'Allemagne vaincue doit à la France victorieuse 316 milliards. Trois cent seize milliards pour les dommages et les réparations de la guerre. L'Allemagne peut et doit payer à la France une annuité de dix-neuf milliards, qui représente l'intérêt de cette dette de 316 milliards. Chaque mois de retard dans le règlement de cette dette coûte à la France un milliard cinq cent cinquante millions... »

« L'Allemagne doit payer d'abord », déclarait M. Klotz, Ministre des Finances, en mars 1919, et à la même époque, M. Marin, rapporteur général du budget à la Chambre, affirmait : « L'industrie allemande doit payer d'abord », disait M. Adolphe Carnot, président de l'Alliance Démocratique. « Le contribuable français n'aurait été substitué au contribuable allemand, qui doit et qui peut payer... »

Et M. Poincaré, président de la République, à ceux qui craignaient une dérobade de l'Allemagne, disait, en juriste fort de son droit : « Que devenez-vous devant la justice, si des engagements pris à la face du monde étaient impunément violés ? »

« N'est-ce pas M. Lloyd George qui n'a été déclaré en faillite dans des circonstances, et avec force, le même jour ? » L'Allemagne doit payer. Quand l'Allemagne vainquit la France, elle la fit payer. C'est le principe qui elle-même a établi. C'est le principe que nous devons appliquer. L'Allemagne ne doit pas payer les frais de la guerre, jusqu'à la limite de sa capacité ; et avec plus de vigueur encore il s'agit de payer d'abord... »

« N'est-ce pas M. Lloyd George qui n'a été déclaré en faillite dans des circonstances, et avec force, le même jour ? » L'Allemagne doit payer. Quand l'Allemagne vainquit la France, elle la fit payer. C'est le principe qui elle-même a établi. C'est le principe que nous devons appliquer. L'Allemagne ne doit pas payer les frais de la guerre, jusqu'à la limite de sa capacité ; et avec plus de vigueur encore il s'agit de payer d'abord... »

« N'est-ce pas M. Lloyd George qui n'a été déclaré en faillite dans des circonstances, et avec force, le même jour ? » L'Allemagne doit payer. Quand l'Allemagne vainquit la France, elle la fit payer. C'est le principe qui elle-même a établi. C'est le principe que nous devons appliquer. L'Allemagne ne doit pas payer les frais de la guerre, jusqu'à la limite de sa capacité ; et avec plus de vigueur encore il s'agit de payer d'abord... »

« N'est-ce pas M. Lloyd George qui n'a été déclaré en faillite dans des circonstances, et avec force, le même jour ? » L'Allemagne doit payer. Quand l'Allemagne vainquit la France, elle la fit payer. C'est le principe qui elle-même a établi. C'est le principe que nous devons appliquer. L'Allemagne ne doit pas payer les frais de la guerre, jusqu'à la limite de sa capacité ; et avec plus de vigueur encore il s'agit de payer d'abord... »

« N'est-ce pas M. Lloyd George qui n'a été déclaré en faillite dans des circonstances, et avec force, le même jour ? » L'Allemagne doit payer. Quand l'Allemagne vainquit la France, elle la fit payer. C'est le principe qui elle-même a établi. C'est le principe que nous devons appliquer. L'Allemagne ne doit pas payer les frais de la guerre, jusqu'à la limite de sa capacité ; et avec plus de vigueur encore il s'agit de payer d'abord... »

ment qui n'est pas le leur. Voilà leur programme !

Eux, les pacifistes par excellence, n'ont à cette occasion à la bouche que paroles de haine et mots primés ou maudits. Ils forment leur armée, ils font des manœuvres, ils ont des gardes, des avant-gardes, en résumé, tout le formulaire abhorré des militaires. Mais eux ne sont que des « militants ».

Le *Figaro* a maintes fois dénoncé la figure guerrière des communistes qui prêchent la guerre civile. Dans son numéro du 22 août, il donnait des détails vraiment surprenants sur les affiliés qui mènent cette campagne antifranchaise.

Souvent, depuis quelques années, les journaux ont relevé les manifestations antimilitaristes de réservistes excités par l'*Humanité* et autres journaux du parti. M. Painlevé, l'actuel Ministre... mettons « de la guerre » — puisqu'il n'a pas encore trouvé d'autre titre, — a défendu qu'on parle de ces échauffourées. La consigne est de se taire et de renvoyer, sous un prétexte ou sous un autre, les mauvaises têtes dans leurs foyers.

Tout dernièrement encore, l'*Humanité* triomphait de la réforme de 80 réservistes qu'elle déclarait être atteints seulement de... communisme.

« Tout de même », écrit le *Figaro*, quelques milliers de gens sensibles ont amené dans certaines localités des enquêtes de la police, des recherches domiciliaires et des perquisitions. On est arrivé ainsi à des rencontres bien significatives et qui dépassent de beaucoup la portée d'un fait divers.

« Dans la Charente, des documents très importants ont été saisis chez un instituteur du canton de Rouillac, M. Gagnaire, militant communiste. Ces documents tendent à établir, nous dit-on, que ce maître d'école jouait un rôle de premier plan dans la campagne de provocation de militaires à l'insubordination... »

« Evidemment, nous n'allons pas généraliser et accuser tous les braves maîtres d'école de France d'inciter les réservistes de leur village à se refuser au service militaire ! Mais on a fait le compte, au dernier congrès, des instituteurs qui pensent comme M. Gagnaire, et le nombre est troublant. Nous n'avons pas besoin de descente de justice d'enquête judiciaire pour savoir que M. Paul Bouthonnier, secrétaire du parti communiste, qui publie dans l'*Humanité* les articles les plus violents contre les lois militaires, est un professeur de l'école primaire supérieure du Havre, mis en congé par faveur spéciale, et pour remplir cette jolite besogne... »

« Et sans être des militants à la manière de M. Gagnaire et de M. Bouthonnier, trop de nos instituteurs font de leurs classes une école de désarmement et, sous prétexte de préparer les esprits à la paix, les entraînent à détester le service que leur imposent non seulement les lois du pays, mais encore les nécessités les plus évidentes ! »

« Voilà le danger de ces idées abstraites, de ces grandes utopies que les apôtres du pacifisme répandent sans précaution dans des imaginations mal préparées à séparer l'idéal du réel ! Tant que vous sentirez l'obligation de maintenir une armée permanente chargée d'assurer la sécurité du travail et de l'existence à chaque citoyen, ce sera folie d'élever vos enfants dans le mépris du métier des armes !... »

« La faiblesse de nos dirigeants, c'est de ne pas savoir ce qu'ils veulent, ou plus justement de vouloir des choses contradictoires ! Nous sommes certains qu'ils ont à cœur l'indépendance et la liberté de notre pays, et ils brisent, ou ils permettent de briser, le ressort même de cette indépendance... »

« Il y a des maîtres d'école qui défendent à leurs écoliers de jouer au soldat ! M. Bouthonnier va plus loin. Mais les contempteurs des jeux militaires préparent l'action révolutionnaire, et l'on conçoit l'embarras de M. Herriot, quand il s'agit de frapper un de ces fonctionnaires ; il ne font que développer logiquement ses propres idées... »

« N'est-ce pas M. Herriot qui a parlé du déclin de la France ? N'est-ce pas lui qui a dit que son rôle dans le monde était fini ? »

« M. Painlevé se serait-il rallié à ce point de vue carliste ? Ne reste-t-il à la tête de l'armée que pour donner le chloroforme aux chefs qui voudraient encore résister et qui croient encore possible de sauver la France et la civilisation ? »

« Quel horrible responsabilité !... Ce n'est pas cette paix-là que nous voulons... »

« Hélas ! L'Allemagne n'a pas payé, et nous savons tous trop comment et pourquoi... »

« Est-ce que nos hommes d'Etat, nos parlementaires, nos journaux, se trompaient tous en se faisant illusion sur ces paiements que l'Allemagne devait et pouvait faire ? Non. Mais il nous a manqué la main ferme et implacable qui sût nous faire rendre justice. Quand l'Allemagne fit volontairement faillite, nous avons été trop faibles et nos hommes d'Etat ont accepté trop facilement de signer avec des ennemis roublards et menteurs des accords successifs qui, de jour en jour, restreignaient notre gage... »

« L'Allemagne n'a pas payé et ne paiera jamais ce qu'elle avait accepté de payer. Les annuités du fameux « plan Dawes » qu'elle nous verse sont si faibles qu'on ne peut compter sur elles pour nous aider à payer nos réparations... »

« Et cependant, l'Allemagne pouvait payer. Le succès de jeter un coup d'œil sur sa prospérité actuelle. Ses contribuables paient moins d'impôts que nous. Ses villes peuvent disposer de sommes énormes pour leur embellissement, pour les arts et pour les travaux d'agrandissement. Sur la flotte commerciale et est si bien relevée qu'elle dépasse la nôtre, et c'est cher, les bateaux !... Sa flotte de guerre se remonte peu à peu. Son aviation commerciale est la première du monde. Ses usines recommencent la concurrence mondiale qu'elles eurent avant-guerre. En bref, une prospérité inouïe règne dans le Reich, qui ne pense plus à la guerre que pour en préparer la revanche, et à la paix que pour en tirer pour elle tous les profits possibles... »

« Jamais il n'a tant été parlé de paix que cette semaine. Il était bon de rappeler ce qu'aurait dû être cette paix... et ce qu'elle est en réalité... »

« On peut dire que les pacifistes les plus enragés, ceux qui crient le plus fort : Guerre à la guerre !, et même la plus ardent campagne contre l'armée en France, ce sont les communistes. Ces gens n'ont que des paroles de paix pour tous les étrangers et en particulier pour ceux qui nous ont fait le plus de mal et songent à nous en faire. En revanche, ces gens, tout miel et tout sucre pour les ennemis de notre Patrie, sont comme de vraies furies quand ils parlent de leurs compatriotes qui ont le malheur de ne pas penser comme eux. Guerre au capital, guerre aux bourgeois, guerre aux catholiques, guerre à tout gouverne-

### D'UNE SEMAINE À L'AUTRE

**VENDREDI. —** M. Kellogg est arrivé à Paris où il vient signer le pacte condamnant la guerre. Au Havre, en remerciant le Maire qui lui a remis le porte-plume en or avec lequel le traité sera signé, M. Kellogg a rappelé l'origine française du pacte et exprimé la certitude qu'il rendra la guerre plus difficile. — L'état de santé de M. Stresemann l'empêchera de participer aux travaux de la S. D. N. à Genève. M. Stresemann profiterait de son séjour à Paris pour engager les conversations au sujet de l'évacuation anticipée de la Rhénanie. — On a fait connaître aujourd'hui seulement à Tokio qu'une conspiration politico-religieuse, dirigée contre le régime établi et la famille impériale, avait été découverte au Japon en avril dernier. 180 personnes sont en état d'arrestation. — A Casablanca (Maroc), deux indigènes assassins ont été guillotinés. C'était la première exécution de ce genre au Maroc. L'un des condamnés, Moktar, a injurié la foule, les magistrats et le bureau avant de mourir.

**SAMEDI. —** Mgr Poirier, évêque de Tarbes et Lourdes, est mort à Lourdes, de suites d'une grippe qui l'a tenu au lit pendant 48 jours. La Monarchie est rétablie en Albanie ; Ahmed Zogou en devient le roi sous le nom de Scanderbeg III. — Les conditions météorologiques semblent s'améliorer sur l'Atlantique, une grande activité règne au Bourget. Costes est rentré à Paris ; Assolant et Lefèvre ont terminé tous leurs préparatifs, et dès samedi matin Coudouret, Mailly-Nesle et Mailoux s'envolent pour la capitale. Les deux minutes après un « accéloré » très accidenté, ils revenaient atterrir à leur point de départ. — Un très grave accident, suivi d'une effroyable panique, a eu lieu vendredi soir à une des stations de métro les plus fréquentées de New-York, il y a 22 tués et au moins 150 blessés.

**DIMANCHE. —** Deux discours, l'un de M. Barthou, l'autre de M. Bonnevou, ont marqué l'inauguration du Remplacement du monument à Jules Méline. — La ville de Saint-Dié a inauguré le monument aux morts de la ville et celui des « Tiges ». — Cérémonie patriotique sur les ruines de Hautmont. M. Marin a prononcé les orbes annuels de Meil-sur-Revette et de Gerbévilier. — Mgr Tissier exalte à Passavant les vertus des martyrs de la Patrie. — Le Ministère des Finances annonce que les bruits d'une augmentation à 60.000 francs de l'indemnité parlementaire sont faux ; rien n'est prévu au budget pour ce chapitre.

**LUNDI. —** A 15 heures, au ministère des Affaires étrangères, s'est déroulé le cérémonial de la signature du pacte Kellogg. — Le gouvernement hongrois a saisi de nouveau la S. D. N. de l'admission des optants hongrois. — A Genève, les Soviets prendraient part aux débats sur la ratification des armées. — Mort à 76 ans, du maréchal Fayolle, né au Puy, ancien commandant de la 6<sup>e</sup> armée et de celle d'Italie pendant la guerre, membre du Conseil supérieur de la Guerre.

**MARDI. —** A l'occasion de la signature du pacte Kellogg, qui a donné lieu lundi à une brillante cérémonie, suivie le soir d'un dîner de gala au Quai d'Orsay, MM. Couillard et Doumergue ont échangé des télégrammes de félicitations. La presse du monde entier commente abondamment l'événement du 27 août, mais la presse allemande insiste surtout sur la longue entrevue que, à cette occasion, M. Stresemann a eue avec M. Poincaré. — Mardi, à midi, les signataires du pacte Kellogg, M. Stresemann excepté, en raison de son état de santé, déjeunèrent à Rambouillet, chez M. Doumergue. Mardi après-midi, rouler à Paris et réception à l'Hôtel de Ville. — Un conflit qui a éclaté dans le textile du Nord menace de provoquer une grève assez étendue. — Les Soviets refusent de participer à la Commission du désarmement.

**MERCREDI. —** A Moutiers (Sarville), un incendie détruit 26 maisons, 21 granges, et fait un million de dégâts. — Les « obèses » nationales du maréchal Fayolle seront célébrées demain ; le corps sera provisoirement déposé aux Invalides. — M. Kellogg a quitté Paris et est embarqué au Havre pour Dublin, à bord du cuirassé « Détroit ». — A la suite des élections locales sur les listes de la circulaire Malvy autorisant le retour en France, l'Allemagne et la Suisse ont signé un nouveau traité d'arbitrage.

**JEUDI. —** Mgr Delay, vicaire général de Lyon, est nommé auxiliaire du cardinal Maurin, archevêque de Lyon, avec résidence à Saint-Etienne. — Les Espagnols licencient une partie de leurs troupes du Maroc. — En Espagne, l'eau et la grêle ont ravagé la province de Tadenouaga ; 10.000 sapins ont été arrachés, des lignes électriques renversées, des voies ferrées coupées. — L'Halle, qui a signé le pacte Kellogg, décide d'amplifier son programme de constructions navales.

### Les Fureurs de la Libre Pensée

Le Congrès de la Libre Pensée, réuni à Reims, avant de se séparer, émit les vœux suivants :  
1<sup>o</sup> Que les députés de la majorité parlementaire s'opposent à la suppression de la fête nationale de Jeanne d'Arc ; 2<sup>o</sup> Que la fabrication des hôpitaux soit abolie ; 3<sup>o</sup> Que le soldat des armées, des divers corps soit supprimé ; 4<sup>o</sup> La suppression des décorations ; 5<sup>o</sup> L'application des lois laïques en Alsace ; 6<sup>o</sup> L'application de la loi de séparation ; 7<sup>o</sup> L'annulation pour tous les ordonnés dans les affaires politiques ; 8<sup>o</sup> L'abolition de la circulaire Malvy autorisant le retour en France des congréganistes ; 9<sup>o</sup> La suppression du poste d'aumônier à bord de s'parchettes et interdiction du port de la outane en dehors des cérémonies cultuelles ; 10<sup>o</sup> L'interdiction du mode de mendicité que constitue la quête pour le dîner du culte ; 11<sup>o</sup> Que les impôts visant les cathédrales soient intégralement payés par les religieux et religieuses de toutes catégories.

Pour faire la douzaine, proposons d'ordonner : Qu'il sera obligatoire pour tous les Français de faire gaffe le vendredi saint.

### MOBIILIER ET DÉCORATION

Une Exposition d'Ensembles Mobiliers aura lieu à Sablé les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Septembre, à l'occasion des Fêtes de Comice. Cette Exposition unique dans toute notre région pourrait prendre le nom pompeux de Salon du Meuble et de la Décoration. Les appartements multiples décorés luxueusement à l'instar des expositions parisiennes, forment un cadre aux dernières créations de mobiliers modernes, tant en faveur aujourd'hui. Meubles riches, meubles amples, des prix incomparables y sont réunis, c'est ce que des milliers de visiteurs viennent admirer chaque année.

Vous aussi vous voudrez visiter les Grands Magasins DOGER-MILON, 20, rue Léon-Léguidic, à Sablé, es face l'église.

### LES RÉSERVISTES ACCOMPLISSENT LEURS PÉRIODES AVEC ENTRAIN ET DANS LE PLUS GRAND CALME

Le Ministre de la Guerre communique : Depuis le début des périodes de réserve (6 août), les convocations se poursuivent de la façon la plus satisfaisante. Les 50.000 hommes environ, convoqués jusqu'à ce jour par échelons, ont rejoint leurs unités à l'heure fixée et dans un ordre excellent.

Les opérations relatives à leur installation dans les camps se sont déroulées dans le plus grand calme ; les réservistes de toutes armes font preuve d'un excellent esprit et de beaucoup d'entrain. Seuls quelques actes individuels d'indiscipline de jeu de gravité, ont été relevés. Ils ne présentaient aucun degré d'allure d'actes collectifs que la presse communiste s'est plu à leur donner.

C'est ainsi que, le 20 août, au camp de Blitche, un réserviste a été emprisonné pour menaces envers un supérieur, une instruction est ouverte en vue de sa comparution devant le conseil de guerre.

Au camp de Coetquidan, sur 829 réservistes, 81 seulement ont été réformés ou versés dans les services auxiliaires, et non pas 200 sur 600, comme le prétend la propagande antimilitariste.

En dépit de sa persistance et de sa perfidie, la campagne communiste a échoué contre le bon sens et le patriotisme des réservistes.

### LE CHAMPIONNAT CYCLISTE DU MONDE ROTIER

Défilant toutes les plus importantes marques internationales pour la possession du titre mondial, Automoto s'est remporté une éclatante victoire dans le Championnat du monde où son concurrent Ronsee régla à Budapest, avec 19 minutes d'avance, tous les champions nationaux (belges, français, italiens, allemands, suisses, etc.) qui lui furent opposés.

Automoto n'est pas inconnue de nos lecteurs, qui se rejoignent de ce succès sportif qui honore cette firme ainsi que toute l'industrie française.

### « Chez Nous »

Nos lecteurs nous rendront cette justice que nous les entretenons bien peu souvent de nos dépendances. Ils nous excuseront de leur signaler aujourd'hui deux faits qui se sont déroulés au cours de l'autre semaine.

Vendredi, la *Gazette* a été tirée avec un nouveau moteur Gardner, de 16 chevaux, remplaçant un autre moteur qui faiblissait de notre tirage et de notre nombre de pages avaient rendu nettement insuffisant.

Dimanche, pour les diverses fêtes de la région Maine-Anjou, notre journal avait mis en route cinq de ses représentants qui sont allés porter aux organisateurs l'assurance de notre sympathie et puiser la matière d'intéressantes informations que l'on trouvera plus loin.

### MEMOIRE DES REUNIONS

Dimanche 2 Septembre  
Châteauneuf-Gontier : Assemblée de la Saint-Fiacre. — Courses de chevaux à Pounacé, Méral, Nozay, Feneu. — Comice agricole à Sablé-sur-Sarthe. — Assemblées à Bouehamps-lès-Craon (concours de pêche), La Roe, Contigné. — Saint-Erblon : Journée eucharistique.

Lundi 3 Septembre  
Pounacé : Courses de chevaux. — Concours de poulinières à Craon (8 heures), et à Laval (14 h. 30).

Mardi 4 Septembre  
Sablé : Comice agricole.

Mercredi 5 Septembre  
Comices agricoles à Cherré, Candé, Saint-Aignan-sur-Roe. — Bierné : Concours de poulinières, à 14 h. 30.

Dimanche 9 Septembre  
Courses de chevaux à Châteauneuf-Gontier, Ambrières. — Auvers-le-Hamon : Comice agricole. — Assemblées à La Rouaudière, Saint-Quantin, Bouchou-sur-Oudon (courses de chevaux), La Belle-Croisnais (courses de chevaux), la Crête de Bel-Air, Guez-Neuville (concours de pêche).

Lundi 10 Septembre  
Châteauneuf-Gontier : Courses de chevaux ; concours de poulinières, à 8 h. 30.

### LES ARMES DE Mgr SUHARD, EVÊQUE DE BAYEUX ET LISIEUX

Lecture Héraldique  
Coupé : au 1<sup>er</sup> d'azur semé d'étoiles d'or, à trois roses d'argent, 2 et 1.  
au 2<sup>e</sup> de gueules au chrisme d'or complété d'argent.

Accolé d'une croix haute d'or fleuronnée nimbée, posée au pal derrière l'écu.  
Devise : In fide et lenitate.

### CRAON

**UN PENOU A CRAON**   
Jeudi après-midi, en travaillant près de l'hippodrome de la Touche, M. Livenais, de Craon, a découvert, pendu à un arbre, dans un champ en bordure de l'hippodrome, le cadavre d'un homme en état complet de décomposition.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour trouver l'identité du désespéré, âgé d'une quarantaine d'années.

### PHARMACIE DE GARDE

Le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Golvain dimanche 2 septembre.

### ÉPAVES

Trouvés : une paire sandalettes blanches, un clef en cuivre.

S'adresser Librairie Leclerc.

### « CHEZ NOUS »

**LE PELERINAGE A LOURDES**   
Les pèlerins du « National » sont rentrés vendredi matin.

Nos Mayennais n'ont pas eu la joie d'enregistrer de guérisons, mais ils ont pu compter trois améliorations sensibles concernant : Mmes Genetron de Louverné ; Lelong, d'Ambrières, et Garnier, aussi d'Ambrières, croyons-nous.

### PRIX DU PAIN

Depuis le 30 août, le pain est vendu, dans la Mayenne, 1 fr. 95 le kilo.

### UNE VÉRITABLE ÉPIDÉMIE D'INCENDIES

C'est avec angoisse que tous les matins nous ouvrons notre courrier. Trop souvent, l'un de nos correspondants nous signale quelque incendie dans le rayon dont il a la surveillance, et nous demande d'aller enquêter.

Hélas ! cette année, ces incendies se produisent toujours dans les fermes, et il nous faut déplorer la perte des précieuses récoltes si patiemment amassées !

Ces incendies reconnaissent deux causes principales : l'imprudence des enfants et la mauvaise organisation des « batteries ».

Nos agriculteurs feront bien de redoubler de prudence pendant les grands travaux. On devra ramasser soigneusement les allumettes dont les tout petits ignorent le danger et se prémunir d'un petit arsenal contre le feu. Quelques seaux d'eau bien remplis devraient être maintenus continuellement à la portée des travailleurs. Le moteur devrait être éloigné des machines qu'il actionne par la plus longue courroie possible.

L'usage des extincteurs devrait être plus répandu dans nos campagnes. Les extincteurs arrêtent net un début d'incendie même important.

Il y a quelques dix ans, pendant l'hiver, dans nos ateliers, un bidon d'huile mis à dégorger sur un poêle prit feu, à côté de débris de caisses, de valets d'emballage, etc. Le brûlot était assez inquiétant. Deux extincteurs en eurent raison et nous évitèrent un désastre.

On devrait multiplier sur les places de nos campagnes, aux réunions syndicales, aux concours agricoles, les expériences de la lutte efficace contre le feu par les extincteurs.

Peu d'être nombreux nous moins de désastres importants à déplorer.

On nous assure que bien des cultivateurs sont ou pas assurés ou trop peu assurés. Il y a une grave lacune dans leur organisation. Qu'ils y réfléchissent au lendemain des trop nombreux sinistres qui viennent de se produire.

L'impartialité nous fait un devoir de ne pas leur donner d'adresse. Mais ils n'ont maintenant que l'embarras du choix.

**MARCHANDS DE BESTIAUX**   
La réunion générale annuelle du Syndicat des Marchands de bestiaux de la Mayenne aura lieu lundi 10 septembre, à 14 heures, café de la Providence, place de la Mairie, à Laval. Cette réunion a pour but l'étude des questions intéressant tout le commerce du bétail, la défense des intérêts généraux de la corporation et l'élection des membres composant le bureau pour une année.

**LES SERVICES PUBLICS DE TRANSPORTS EN COMMUN**   
Nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs automobilistes sur les prescriptions des articles 34 et suivants du chapitre IV du Code de la route.

Elles obligent tous ceux qui veulent effectuer, même simplement occasionnellement, des services publics de transports en commun, à se munir d'une autorisation dite « carte mauve » délivrée par le Préfet après examen du véhicule par le Service des Mines.

Les services de police et de gendarmerie ont reçu des instructions pour veiller à la stricte observation de ces prescriptions.

L'Automobile-Club de l'Ouest (34, Place de la République, au Mans) donnera à ceux qui les lui demanderont les renseignements les plus complets leur permettant de se mettre en règle.

**LACÉRATION D'AFFICHES PRIVÉES**   
On connaît la courageuse campagne menée par l'*Echo de Paris* contre les ennemis de la Patrie, et les vigoureuses affiches apposées par ses soins sur les murs de nos bourgs et villages.

Le Maire de Folembray (Aisne), avait ordonné un garde-champêtre de sa commune d'enlever une affiche de l'*Echo de Paris*. Pour dégager sa responsabilité personnelle et lui substituer celle de la commune qu'il représentait, ce maire avait écrit qu'il avait commis une faute, ce n'était pas être que dans l'exercice de sa fonction, c'est-à-dire une faute administrative relevant de la juridiction du Conseil d'Etat, à l'exclusion de celle des tribunaux civils. Le tribunal de première instance de l'Aisne a rejeté cette prétention par des considérations qui méritent d'être retenues.

« Attendu qu'il est incontestable que, depuis la loi du 20 juillet 1881 sur la liberté de la presse, le droit d'affichage est absolu et illimité ; qu'il échappe aux pouvoirs réglementaires et de police des maires ; que Navarra (le maître) ne peut donc soutenir qu'il n'a commis qu'une faute légère ne se détachant pas de sa fonction ; qu'ainsi il n'est pas d'autant qu'en faisant enlever les affiches qui, au surplus, ne contenaient aucune exécution ou provocation de nature à troubler l'ordre public, il a commis un acte personnel et arbitraire, un quasi-délit complètement étranger à sa fonction ; que la juridiction civile est donc compétente pour en connaître... »

« Donc, le Maire avait bien engagé sa responsabilité personnelle... »

C'est une leçon pour les Maires et les fonctionnaires qui seraient tentés de faire lacérer les affiches privées dont le texte ne leur convient pas.

### CRAON

**UN PENOU A CRAON**   
Jeudi après-midi, en travaillant près de l'hippodrome de la Touche, M. Livenais, de Craon, a découvert, pendu à un arbre, dans un champ en bordure de l'hippodrome, le cadavre d'un homme en état complet de décomposition.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour trouver l'identité du désespéré, âgé d'une quarantaine d'années.

### PHARMACIE DE GARDE

Le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Golvain dimanche 2 septembre.

### ÉPAVES

Trouvés : une paire sandalettes blanches, un clef en cuivre.

S'adresser Librairie Leclerc.

### « CHEZ NOUS »

**LE PELERINAGE A LOURDES**   
Les pèlerins du « National » sont rentrés vendredi matin.

Nos Mayennais n'ont pas eu la joie d'enregistrer de guérisons, mais ils ont pu compter trois améliorations sensibles concernant : Mmes Genetron de Louverné ; Lelong, d'Ambrières, et Garnier, aussi d'Ambrières, croyons-nous.

### PRIX DU PAIN

Depuis le 30 août, le pain est vendu, dans la Mayenne, 1 fr. 95 le kilo.

### UNE VÉRITABLE ÉPIDÉMIE D'INCENDIES

C'est avec angoisse que tous les matins nous ouvrons notre courrier. Trop souvent, l'un de nos correspondants nous signale quelque incendie dans le rayon dont il a la surveillance, et nous demande d'aller enquêter.

Hélas ! cette année, ces incendies se produisent toujours dans les fermes, et il nous faut déplorer la perte des précieuses récoltes si patiemment amassées !